



## RESULTATS CAP DES CPIP du 11 avril 2018

En début de CAP, après la lecture des déclarations liminaires des organisations syndicales, le président de la CAP a indiqué qu'en raison de « cafouillages », du manque de fiabilisation des données et de résidence administrative non stabilisées, l'Administration n'est pas en capacité de produire une CAP de mobilité.

La CAP ne peut se tenir sereinement et le Président de CAP reconnaît des risques de recours nombreux et l'incapacité de ses équipes à rendre compte aux agents des motifs pour lesquels ils auront ou pas été mutés.

-Le président de la CAP propose un report à une date ultérieure de l'examen de la mobilité concernant les postes classiques avec une transmission des données 8 jours au moins avant la nouvelle CAP.

-il propose l'organisation d'une réunion ce jour sur les problématiques liées à la CAP de mobilité après que nous ayons traité « les autres points à l'ordre du jour ».

Le président de la CAP a précisé les informations suivantes :

-concernant l'avancement hors classe et l'indispensable et préalable connaissance du taux de promu/promouvables, une relance a été faite par le DAP la semaine passée (!) pour connaître ce taux... sans toutefois de date limite pour obtenir réponse.

-concernant la CIP13, le Président de la CAP annonce que des agents contractuels vont être recrutés puis formés pour revoir la situation administrative de l'ensemble de cette promotion. Sans précision toutefois du délai dans lequel tout cela sera fait...

-le Président de la CAP s'engage à envoyer ce jour un courrier aux DISP pour annoncer le report de la CAP et en préciser les nouvelles dates.

### **VALIDATION HABILITATION PEDAGOGIQUE DES RESPONSABLES DE FORMATION**

#### **(41ème promotion)**

Les documents utiles n'ont pas été communiqués aux OS : ils le sont finalement en début de CAP et la CGT fait le choix de les étudier et valider en direct pour ne pas pénaliser les agents concernés.

Le problème a été soulevé des postes non proposés aux titulaires mais seulement aux sortants d'école, de la difficulté de proposer certains postes uniquement à la CAP des surveillants excluant de fait les autres RF. L'administration répond que les DISP ont été sollicitées à ce sujet sans retour probant.

### **VALIDATION PV CAP DU 19 OCTOBRE 2017**

Pas de difficulté

### **TITULARISATIONS**

Restaient 5 situations à étudier concernant la 20<sup>ème</sup> promotion de CPIP :

1 stagiaire sera prolongé de 6 mois dans un autre SPIP, les 4 autres reçoivent un avis FAVORABLE à leur titularisation.

**CGT Insertion Probation**

UGFF-CGT 263, rue de Paris – case 542 – 93514 Montreuil Cedex

Téléphones 01.55.82.89.69 ou 01.55.82.89.71 – Courrier électronique : [spip.cgt@gmail.com](mailto:spip.cgt@gmail.com)

<http://www.cgtspip.org/>

## **DISPONIBILITES**

Les 6 agents concernés ont reçu un AVIS FAVORABLE de la CAP.

La 7ème demande relevait d'un simple renouvellement.

Pour l'un des agents, il aura fallu que la CGT fasse remonter son dossier pour que sa situation soit examinée.

Montreuil, le 11 avril 2018

### **CGT Insertion Probation**

UGFF-CGT 263, rue de Paris – case 542 – 93514 Montreuil Cedex

Téléphones 01.55.82.89.69 ou 01.55.82.89.71 – Courrier électronique : [spip.cgt@gmail.com](mailto:spip.cgt@gmail.com)

<http://www.cgtspip.org/>